LA RECONSTITUTION DU DRAME DE LAMBERSART

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

M. GROSJEAN, Juge d'instruction, sonne à la porte de la maison du drame. On reconnaît, derrière lui, M. BAUX, Commissaire de Police de Lambersart.

L'histoire remonte au 12 juillet. Antoine Decroïe, sujet belge, est surtout un mauvais sujet. Il a déjà martyrisé une femme de son pays d'avec qui il est divorcé. Il s'est mis en ménage, il y a une dizaine d'années, avec Mme Suzanne Guilbert, veuve Despinoy, avec qui il a vécu cité Bernard, à **Lambersart.**

Devenu chômeur et se complaisant dans cette situation, il n'a fait, à vrai dire, que vivre aux crochets de cette brave femme, qui supportait Decroïe parce qu'elle avait eu de lui un enfant, le petit **Roger.**

A partir du moment où Decroïe entra dans la catégorie des chômeurs professionnels, son amie comprit qu'il n'était qu'un parasite et qu'il n'y avait plus rien à tirer de bon de cet homme-là. D'autant plus qu'il était redevenu un ivrogne invétéré.

Elle chercha à s'évader d'une existence qui n'était pas enviable. Un voisin aimable et compatissant lui offrit son nom, mais elle hésita, sans le décevoir tout à fait. Il n'en fallut pas davantage pour que Decroïe se montrât jaloux, non pas par amour, mais parce qu'il craignait de perdre avec cette femme une source certaine de revenus.

Le jour où il comprit qu'elle était sur le point de partir, il l'attaqua alors qu'elle était couchée et l'assomma à coups de hache, sous les yeux terrifiés de l'enfant.

La malheureuse victime survécut par miracle aux horribles blessures. Elle a maintenant quitté l'hôpital. Elle est paralysée et vit dans la maisonnette de la cour Richez, cité Bernard, à Lambersart.

Decroïe est en prison depuis le 13 juillet. L'instruction va son petit bonhomme de chemin. Le magistrat instructeur a décidé hier de procéder à la reconstitution de la scène sanglante pour établir s'il y avait eu préméditation.

Decroïe accueilli par des injures

A 14 heures, la voiture cellulaire amenait Decroïe devant la cité Bernard. Il y avait là MM. GROSJEAN, juge d'instruction, LAVALLARD, greffier, BAUX, commissaire de police, Maurice FACOMPREZ, secrétaire de police, le brigadier DORME, les gardes VANTIEGHEM, DUFFOUR et GRYSON, et Me DERACHINOIS.

Lorsque Decroïe mit pied à terre, il fut accueilli par les injures des voisins rassemblés. Il répondit par des grossièretés.

Les magistrats pénétrèrent dans la maison du drame, où ils trouvèrent Mme Suz. Despinoy, sa fille aînée — mariée à un fils de Decroïe — et le jeune garçonnet.

Peu après on mettait l'inculpé et la victime en présence. Ils s'injurièrent. On reconstitua la scène et il y eut, tout de suite contradiction.

« Il m'a attaquée alors que je dormais », avait dit et répétait la victime.

« C'est faux. Nous nous sommes disputés et j'ai vu rouge... alors j'ai frappé. »

La reconstitution n'a pas éclairci ce point d'histoire qui, à vrai dire, n'était pas à éclaircir, puisque les constatations faites à la première heure par M. Baux, commissaire de police, prouvent, plan des lieux à l'appui, que la femme a été attaquée alors qu'elle était hors du lit. Il est entré dans la chambre. Elle était couchée. Elle sommeillait. Il l'a prise par sa chemise et brutalement il l'a jetée à terre. Aussitôt après, il a frappé à coups de hache.

Mais enfin, la question était véritablement de savoir si elle dormait ou si elle ne dormait pas quand il est entré dans la chambre.

— Je ne sais, dit-elle.

— Non, tu ne dormais pas !!!

Qui dira si elle dormait ?...

Quand la victime et l'inculpé se heurtent

L'un et l'autre vont en continuelle contradiction. Comme avant. Quand on demande à Decroïe : « Pourquoi l'avez-vous attaquée à coups de hache ? », il répond : « Parce qu'elle voulait partir avec un ami. »

Elle retorque : « Je ne voulais pas partir avec un ami. Je ne nie pas que j'avais de l'amitié pour un ami du voisinage, mais je voulais surtout soustraire mon petit garçon à l'influence de son père et aussi lui éviter le spectacle quotidien de scènes abominables. »

— Elle avait fait sa valise pour partir avec un homme. Je l'ai su et c'est alors que j'ai perdu mon sang-froid... dit Decroïe.

— Oui, j'ai fait ma valise mais c'était pour partir avec le petit et organiser plus tard ma vie comme je l'entendrais. Sur ce point, la reconstitution n'a pas non plus fait la lumière. L'homme et la femme se sont heurtés à coups de qualificatifs.

De sorte qu'on peut dire que cette opération a été... inoperante.

L'accusation et la défense restent sur leurs positions.

Il est vrai de dire que l'accusation a la partie facile...

A. LAPORTE.

L'ALGÉRIEN AUTEUR DU MEURTRE DE LA RUE DES LONGUES-HAIES A ROUBAIX EST TOUJOURS EN FUITE

Nos lecteurs sont au courant de la scène sanglante qui se déroula samedi soir, vers 20 h. 30, dans le cabaret exploité au N° 211, rue des Longues-Haies, par M. Joseph Anders. Atteint d'un coup de couteau à l'abdomen, un consommateur, Ernest Lotigier, 41 ans, domicilié 185, rue des Longues-Haies, succomba quelques heures plus tard à l'Hôpital « La Fraternité ». Le coupable, un Algérien, Harka Ondaa, 29 ans, demeurant en garni, 41, rue de l'Alouette, prit la fuite après son triste exploit. Jusqu'à présent, les recherches effectuées, tant par la police locale que par les brigades de gendarmerie et de la police mobile, n'ont pas abouti.

L'Algérien, après avoir quitté Roubaix en volant une bicyclette, se serait présenté samedi soir, vers 23 h. 30, dans un café arabe de *Flers-Breucq*. Il déclara, à ce moment, à ses coreligionnaires, qu'il venait de faire un mauvais coup et qu'il tenait à mettre de la distance entre les enquêteurs et sa personne. Il poursuivit ensuite sa route en direction de *Lille* et son passage fut relevé, dimanche, dans une maison de la rue de Courtrai. A ce moment, il était porteur d'une valise et toujours en possession de la bicyclette volée portant la plaque d'identité au nom de M. Camille Bourgois. Certaines indications permettent d'espérer, à bref délai, l'arrestation du criminel.

D'autre part, M. le docteur Muller, médecin légiste, a procédé, au cours de la soirée de lundi, vers 17 h., à l'autopsie du cadavre de Ernest Lotigier. Après cette opération, qui se déroula à la morgue de l'hôpital, le praticien déclara que le décès était consécutif à une perforation des intestins et du péritoine. Il a été établi que la victime avait été frappée tandis qu'elle se trouvait debout et qu'elle avait absorbé une certaine dose de boissons alcoolisées.

LA CENTENAIRE de Courcelles-lez-Lens sera fêtée dimanche

Maman ELISE — (c'est ainsi que Mme VENDEROTTE-ESCALBERT est appelée à Courcelles-les-Lens) — aura, samedi prochain 4 décembre, 100 ans. Elle entrera dimanche dans sa 101e année, car c'est le 4 décembre 1837 que grand-mère a vu le jour, dans cette même habitation où elle est toujours demeurée.

Il va sans dire qu'à cette occasion la population, sur l'invitation de l'Administration municipale de Courcelles, fêtera la vénérable aïeule.

T.S.F. Postes « MAJESTIC » à partir de 995 fr., H. DELESCLUSE, 76, rue J. Guesde

JEUX DIVERS

JEU DE BOULES. — **Tournoi du Stade Amédée Prouvost.** — Equipe « Les Mazettes de Ma Campagne », commandant Emile Lécroart, bat « La Familiale », com. Henri Nutte (9-8) ; équipe Albert Prouvost, com. Albert Prouvost bat « Les vieux » ; Delesalle, maître : Béghin, adjoint ; Desmulier, Marquette et Debaisieux, conseillers municipaux ; Michel Wibaux, président des sociétés catholiques sportives de Roubaix.

Au dessert, M. Vandenbruwaene adressa un souvenir ému à la mémoire de M. l'abbé Delebois et remercia tous ceux dont la présence constituait un encouragement pour la Fanfare Saint-Corneille.

M. l'abbé Delecroix eut un mot agréable pour chacune des personnalités présentes, puis tour à tour M. Moerman, Wibaux, Mathieu et Delesalle, prononcèrent des allocutions. La soirée se termina au milieu des rires et des chansons.

Le Cidre « DU CHENE, comme du champagne. **Société des Eaux de Table, 56, bd de la République, Roubaix.** Tél. 301.58. 3518

ETAT CIVIL

Naissances. — Yvonne Cayeux, rue de l'Ommelet, 20.

Décès. — Lucien Marquaille, 77 ans, rue Hoche, 64 ; Clémence Boucquey, épouse Meurisse, 73 ans, Grand Rue 449 bis ; Léon Vielvoye, 75 ans, rue Rémy Cooghe, 63.

ROUBAIX

Bureaux : 45 rue de la Gare (Tél. 351-17). — Dépôt de vente : 36, r. du Collège

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

A TRAVERS LA VILLE

Tout plaît. — Un gonfleur électrique a été volé au préjudice de M. Gaston Deldalle, 31 ans, garagiste, 71, boulevard de Metz. Plainte a été déposée. Enquête par M. Picot, commissaire de police du 5e arrondissement.

Un camion en feu. — Par suite d'un retour de flammes au carburateur, le feu se propagea dans le moteur d'un camion des Abattoirs Industriels, 6, rue de la Gare, à Saint-Andre. Le véhicule, pilote par le chauffeur Charles Piat, demeurant 24, rue Léon-Allart, à Roubaix, avait été laissé en stationnement face à cette dernière adresse.

Les pompiers eurent tôt fait de se rendre maîtres du sinistre, qui occasionna 2.000 francs de dégâts.

Le torchon brûle. — Mme veuve Delersnyder, 62 ans, ménagère, 104, rue de l'Alma, a déposé une plainte pour coups contre son ami Ernest Warnezb, 42 ans, avec qui elle habite depuis quelques années. Enquête par M. Darleye, commissaire de police du 1er arrondissement.

Vol au vestiaire. — Dimanche, vers 11 h., le jeune Léon T., 17 ans, demeurant rue de Halle, s'introduisait dans le vestiaire du Parc des Sports, rue de Lannoy. Il fouilla les poches des joueurs de football, puis il se retira en emportant quelques paquets de cigarettes ainsi qu'une somme de 21 fr. Il fut aperçu par le gardien, M. Marcel Vaneekout, qui le conduisit au poste de police de la place Ste-Elisabeth. Le gamin a été maintenu en état d'arrestation et déféré au Parquet de Lille, hier après-midi.

Fermez votre porte. — Pour avoir commis l'imprudence de ne pas boucler sa porte, M. René Verstavel, 52 ans, pâtissier, 31, rue Nain, fut victime des cambrioleurs, qui s'introduisirent dans son magasin et lui enlevèrent différents ustensiles et quelques marchandises.

Le préjudice est de quelques centaines de francs. Plainte au 1er arrondissement.

SITUATION

offerte par Maison de Lille pour gérer Succursales dans villes importantes. Nord et P.-de-C. Caution nécessaire 100.000 fr. Aucun risque ni connaissance spéciale. Ecrire Réveil aux lettres O. L. J. 056

LES ELECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE

Les élections pour le renouvellement partiel du Tribunal de Commerce de Roubaix auront lieu dimanche prochain 5 décembre.

Une loi récente a grandement facilité aux électeurs consulaires l'accomplissement de leur devoir : elle a, en effet, prévue le vote dans chaque commun comptant au moins quinze inscrits.

Les industriels et les commerçants de la circonscription de Roubaix-Lannoy voudront donc en se rendant tous aux urnes le 5 décembre s'acquitter de ce devoir et assister ce jour-là à l'élection des candidats.

La loi a disposé, en outre, que le scrutin pour le tribunal se fera en une seule liste, quel que soit le nombre des mandats a conférer.

Mais, le même jour et dans les mêmes locaux, les électeurs consulaires ont un suffrage spécial à émettre pour la nomination à la Chambre de Commerce de Roubaix des membres de leurs catégorie. A cet effet ils votent dans l'urne n° 1 ou dans l'urne n° 2 ou dans l'urne n° 3, selon qu'ils font eux-mêmes partie de la première, ou de la deuxième ou de la troisième catégorie. Au contraire, dans l'urne pour le Tribunal de Commerce, laquelle portera dans toutes les communes le n° 4, tout électeur sans distinction de catégorie doit déposer un bulletin de vote.

Les candidats sont :

Au siège de président pour deux ans : M. Paul Mulliez-Leurent, président sortant.

Aux sièges de juges titulaires pour deux ans : MM. René Derreumaux, juge titulaire sortant ; Théodule Thillie, juge titulaire sortant ; Maurice Fremeaux, juge suppléant sortant.

Aux sièges de juges suppléants pour deux ans : MM. Emile Camus, Joseph Leclercq et Lucien Fruit, juges sortants ; Léon Monchart, joaillier.

Le scrutin est ouvert de 10 à 16 h., à **Roubaix** ; de 10 à 13 h., à **Croix, Wattrelos et Chéreng**; de 10 h. à midi partout ailleurs.

Les bureaux de vote (où des bulletins seront déposés pour ceux qui en manqueraient) sont :

A Roubaix : 1. L'école des filles, rue de l'Ommelet, 127, pour tout le canton Nord; 2. L'école des garçons, rue Decrême, 231, pour tout le canton Est ; 3. Le Palais de Justice, rue du Grand Chemin, 45, pour tout le canton Ouest ; **Dans toutes les autres communes de la circonscription où existe un bureau de vote** : la Mairie.

Les électeurs de Toufflers votent à Lannoy ; ceux d'Anstaing, Forest, Gruson et Tressin votent à Chéreng.

Lebas, Plateel, Saint-Venant, Henri Salengro, Van Meneen.

Commission de Contrôle. — MM. Dumise, Camu.

Commission des sanitis. — MM. Dequeane, Guilleman, Notermann.

La sainte-Cécile au Choral Nadaud

Le Choral Nadaud a donné son audition habituelle au cours de la messe de midi, à Saint-Martin. La société s'est produite dans quelques œuvres sélectionnées de grands maîtres, sous la baguette de M. Georges Perment, le directeur si apprécié du Choral. Les choristes ont magnifiquement rendu les œuvres mises à l'étude.

Au Café Pandore, à 14 h., les choristes et leurs invités se sont réunis pour le banquet. M. Bousquet, directeur du Conservatoire de musique, présidait, entoure de M. Selle, président ; G. Perment, directeur ; P. Vanhoucke, ancien secrétaire Marcellin, professeur et Isoré, administrateur des « Crick-Sicks » de Tourcoing ; G. Sable, vice-président de l'Amicale de l'Ecole Nationale des Arts ; Duvellier, secrétaire de Conservatoire de Tournai ; Tassier, président de la Ligue Wallonne ; Legay, président de la Fanfare de Mons-en-Barœul, etc..

Au dessert, M. J. Selle remercia les invités et fit un bel éloge de M. Perment, qui, depuis deux ans, maintient la réputation artistique du Choral, par sa compétence et son dévouement.

M. Delbeck, apporta l'affectueux salut de la société sœur, les « Crick-Sicks ». M. Vanhoucke, évoqua les années lointaines où il était si heureux parmi ses amis du Choral : M. Isoré souligna la valeur artistique de la société ; puis MM. Marcellin, Tassier et Legay, à leur tour, dirent combien ils étaient attachés à la prestigieuse phalange roubaisienne.

M. G. Perment félicita, chaleureusement les choristes de leur belle audition à Saint-Martin et M. Bousquet, après s'être associé aux éloges précédents, souligna les difficultés que rencontrent de nos jours les sociétés musicales.

Un concert au cours duquel se produisirent les meilleurs éléments du Choral, prolongea cette amicale réunion.

FETE DE FAMILLE ARTISANALE

Les Artisans Réunis de Roubaix et environs organisent leur fête annuelle samedi 11 décembre, à 19 h. 30, dans la salle des fêtes du Café Wilde, 63, rue de Lannoy.

Tous les artisans et leur famille y sont invités; le coût de l'inscription donnant droit au « Pierrot » suivi de la tombola gratuite et de la sauterie de famille est fixé à 5 francs.

Les adhésions sont reçues dès ce jour au siège et dans dans toutes les permanences.

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Voici le détail des secours alloués durant la semaine du 21 au 27 novembre : Chômeurs à 8 fr. : 2.837 ; Chômeurs à 4.50 : 209 ; Conjoints à 4 fr. 50 : 832 ; Ascendants à 4 fr. 50 : 19 ; Mineurs à 4 fr. : 975 ; Soit un total de 4.872 personnes pour une somme globale de 212.494 fr.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées par la Ville aux Caisses Syndicales de chômage qui, pour la semaine du 14 au 20 novembre, se sont élevées à 13.164 fr. 69.

CINÉMA NOËL

76, Rue Jouffroy, Roubaix. - Tél. 343.59

SOIRÉE 8 H.

LA CHASTE SUZANNE

JONNY HAUTE COUTURE

UN DESSIN EN COULEURS

1203

CONDITIONS PUBLIQUES DES MATIERES TEXTILES

Mouvement de la semaine du 22 au 26 novembre. — Laines peignées : 221.187 k. ; Laines filées : Fils peignées : 53.097 k. ; Fils cardés : 2.182 k. ; Blousses et laines diverses : 18.861 k. ; Cotons, Jute, lin, etc. 65.731 k. ; Total : 361.058 k.

Conditionnement : 947 1/2 ; Titrage : 419 ; Dégraissage : 10 ; Essais divers : 60 ; Mesurage : 1 pièce.

APRÈS L'INCENDIE

LES ETABLISSEMENTS LERUSTE informent leur nombreuse et fidèle clientèle qu'ils la feront profiter de superbes occasions d'articles légèrement dépréciés par suite de l'incendie et qu'ils feront des prix défisoires pendant cette huitaine. Grande vente à toute offre acceptable. Visiter au 61 rue Saint-Jacques, 61. - Ne pas confondre - VOIR QUELQUES PRIX EN QUATRIEME PAGE

3509

Sociétés et Comités

CERCLE ARTISTIQUE JULES GUESDE. — Ce soir à 19 h. 30, répétition générale. Pas de répétition vendredi.

TROMPETTES LES DEVOUES. — Ce soir à 19 h., répétition pour les deuxièmes trompettes et clairons.

SOCIETES SPORTIVES

BOXE. — **Académie des Sports.** — Ce mardi de 17 à 20 h., leçons d'E. P., de boxe française et anglaise et préparation pour le prochain gala.

MOTOCYCLISME. — **Amicale Motocycliste Roubaisienne.** — Dimanche 5 décembre, assemblée générale au Café Pierre Pomme, 144, place Ste-Elisabeth. Ordre du jour : renouvellement de la commission ; changement de siège. Les membres actifs qui voudraient faire partie de la Commission, sont priés de faire parvenir leurs adhésion au même café.

TIR. — **Amicale Montaigne.** — Résultats de la première journée du concours de tir offert aux Amicalistes de l'école Montaigne. 1. Statius ; 2. Catteau J.; 3. Desbouvries H.; 4. Vandenbrouck ; 5. Dubruille Albert ; 6. Debiaton M.; 7. Dewert J. ; 8. Meuritz ; 9. Magniez A.; 10. Devoet A.; 11. Dhont A.; 12. Debiaton H.; 13. Dupus; 14. Gevaert M.; 15. Huart M.

PREPARATION MILITAIRE. — **Excelsior Roubaix-Tourcoing.** — Mercredi 18 h. séance de culture physique, 19 h. 15, théorie ; vendredi, 18 ou 19 h., séance de culture physique ; samedi, 15 h., athlétisme et agrès.

LUTTE. — **L. C. P. R.** — Entraînement général, mardi et jeudi de 18 à 20 h. pour les lutteurs participant au championnat du Nord, 3e série. Dimanche 5 décembre. Pour les nouveaux, les mercredis de 18 à 20 h., et samedis de 3 à 5 heures.

CROSS-COUNTRY. — **Excelsior Roubaix-Tourcoing.** — Mercredi, 18 h. 30, entraînement de cross pour tous les cross-men, en vue du cross populaire de dimanche prochain ; 19 h., séance de culture physique ; vendredi, 18 et 19 h., séances de culture physique.

T.S.F. Postes « MAJESTIC » à partir de 995 fr., H. DELESCLUSE, 76, rue J. Guesde

JEUX DIVERS

JEU DE BOULES. — **Tournoi du Stade Amédée Prouvost.** — Equipe « Les Mazettes de Ma Campagne », commandant Emile Lécroart, bat « La Familiale », com. Henri Nutte (9-8) ; équipe Albert Prouvost, com. Albert Prouvost bat « Les Boxeurs de Beaulieu » par 10-5 ; en finale de ce groupe équipe « Les Mazettes de Ma Campagne » com. Emile Lécroart, bat l'équipe Albert Prouvost par 8-2.

Le Cidre « DU CHENE, comme du champagne. **Société des Eaux de Table, 56, bd de la République, Roubaix.** Tél. 301.58. 3518

ETAT CIVIL

Naissances. — Yvonne Cayeux, rue de l'Ommelet, 20.

Décès. — Lucien Marquaille, 77 ans, rue Hoche, 64 ; Clémence Boucquey, épouse Meurisse, 73 ans, Grand Rue 449 bis ; Léon Vielvoye, 75 ans, rue Rémy Cooghe, 63.

WATTRELOS

Dans la douane. — On apprend le prochain départ du sous-brigadier Mirande, attaché à la brigade de la Houzarde, depuis plus d'un an.

Le sous-brigadier est désigné pour Le Havre.

Basket-ball. — Amicale du Centre : dimanche dernier, l'Amicale rencontrait sur son terrain, rue Jean Jaurès, l'A.S. d'Herseaux.

Ce fut un match correct, très disputé par deux équipes de force sensiblement égales.

Dans les dix dernières minutes, le Centre prit l'avantage et gagna par 27 à 16 se classant ainsi seul en tête du championnat.

CROIX

UN HOMME EN ETAT D'IVRESSE MENACE SA FEMME AVEC UN REVOLVER

Un marchand ambulant, Arthur Lefebvre, âgé de 39 ans, deumeurant 22, rue de la Consolation, était entre vers 17 heures, à l'estaminet tenu rue de la Promenade par Mme Vve Corbanie. Lefebvre qui se trouvait en était d'ivresse et en compagnie de sa femme et du frère de celle-ci, M. Clovis Desmarez, était très surexité. Au cours d'une discussion il sortit un revolver et en menaça sa femme et son beau-frère.

On put le désarmer et Mme Lefebvre apporta l'arme au commissariat de police. M. Delattre, secrétaire de police se mit à la recherche de Lefebvre qu'il rencontra dans le quartier et le conduisit au dépôt.

M. Beaudroit, après avoir interrogé les trois personnes précitées, dressa procès-verbal à la charge d'Arthur Lefebvre pour ivresse, violences, port d'arme prohibée et défaut de déclaration d'arme.

UN ECOLIER BLESSE PAR UNE AUTO PLACE DE LA REPUBLIQUE

Lundi vers 11 h. 30, le petit Jacques Marzin, 9 ans, demeurant chez ses parents, 71, avenue Salengro, venait de quitter l'école Victor Hugo, place de la République et se rendait à l'église Saint-Martin pour assister au catéchisme.

A l'angle de cette place et de la rue Léon Gambetta il fut renversé par l'aile avant droite d'un camion-auto pilote par M. Robert Decocq, 29 ans, marchand de pommes de terre, 121, rue de Tourcoing à Wasquehal, qui débouchait de la rue Gambetta.

L'écolier fut transporté chez le Docteur Barroyer qui releva une blessure au menton et lui fit un premier pansement. Reconduit ses chez parents, le petit Jacques Martin reçut les soins du docteur Biérent qui posa une agrafe. Malgré la forte commotion subie par la victime, on espère qu'il n'y aura aucune suite sérieuse.

Musique municipale. — Ce soir à 20 h. 15, répétition générale.

Etat civil. — Publications : Charles Careye, garçon brasseur, rue de la Mackelerie, 55 et Gilberte Delvoye, tricoteuse, rue de l'Allumette, 16 ; Alexandre Catteau, employé de commerce, rue du Riez, 67 et Marie Cours, piquirière, rue Favreuil, 27 ; Charles Acs, contremaître, rue Jules Guesdee, 68 et Solange Renard, institutrice publique, rue de Metz, 51.

Naissances : Pierre Lufau (rue des Ogiers 177), rue H. Loridan, 35, Tourcoing ; Arlette Lœilliette (rue des Ogiers 177), rue Colmar Fort Boulanger, 25. — Monique Candat, rue Guizot, 17.

Décès : Marie-Thérèse Eyssen, femme Vanhuysse, 65 ans, rue de Mulhouse, 28. — Pierre Demol, 72 ans, camionneur, rue Berthelot, 29 ; Joséphine Desmarchelier, épouse Ancel, 55 ans, s. p., rue des Ogiers, carrière Selosse, 27.

WASQUEHAL

LES FUNERAILLES DE M. DESIRE VANHOLLEBEKE

C'est au milieu d'une nombreuse assistance qu'ont eu lieu lundi à 9 h. 30, les funérailles de M. Désiré Vanhollebéke, membre de la section des anciens combattants ru Centre.

La levée du corps a été faite au domicile mortuaire, 68, rue de Marcq.

Le deuil était conduit par MM. Vanhollebéke, frères du défunt.

Devant le char funèbre, on remarquait la présence autour du drapeau, des membres de la section des A. C. du Centre et de leur président actif, M. Alfred Seynave, chevalier de la Légion d'Honneur.

Parmi l'assistance on notait la présence de MM. Henri Détailleur, maire ; Emile Lesaffre, Paul Marquilly, Jules Duforest, adjoints au maire et la plupart des membres du Conseil municipal ; Jules Fermeaux, président de l'Union Mutualiste ; Henri Desrumaux, président, et Jean Ameye, vice-président ; Louis Halluin, administrateur du Bureau de Bienfaisance ; Kléber Mille, secrétaire général de la mairie ; Edouard Duhem, administrateur de la Caisse d'Epargne de Roubaix ; Arthur Buyse, président des « Amis de Wasquehal », etc...

Après la cérémonie religieuse à l'église Saint-Nicolas, le cortège s'est dirigé vers le cimetière communal où l'inhumation se fit dans le caveau de famille.

PROCHAINE DISTRIBUTION DE JARDINS OUVRIERS PAR LES « AMIS DE WASQUEHAL »

Un terrain d'une superficie de 5.000 m2 situé près de l'établissement des « Petits Lits bleus » au Capreau vient d'être mis gracieusement par la municipalité de Wasquehal à la disposition du comité des loisirs « Les Amis de Wasquehal » pour être réparti en jardins ouvriers aux familles de la commune ne possédant pas encore de jardin.

Cette distribution sera faite sur place par les « Amis de Wasquehal » dans les premiers jours de janvier. Les amateurs sont invités à se faire inscrire d'urgence à la mairie, guichet 4 en précisant leurs charges de famille.

Chiffre d'affaires. — Perception vendredi 3 décembre, de 9 à 11 h., salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour les commerçants du Centre.

Fraternelle des A. C. du Centre. — Mercredi 1er décembre, permanence de 18 à 19 h. au siège, café de la Cloche, place Pénelon. Elle intéressa notamment les A. C. nés jusqu'au 20 décembre 1887 qui demandent la retraite du gouvernement. Les intéressés doivent se munir de leurs pièces militaires, carte du combattant et acte de naissance.

Gymnastique l'Espérance. — Répétition au local, rue Jean-Macé, mercredi et vendredi, pupilles à 18 h. 30, adultes à 20 h.

Jeu de manille. — Les 4, 5 et 6 décembre concours de manille pour des pierrots chez Gaston Dumoulin, 6, rue des Villas.

Etat Civil. — Naissances : Guy Vivier, rue Coli, 239 ; Eugène Muylle, rue Carpeaux, 151 ; Françoise Beyaert, rue Gustave Dubled, 16.

Publications : Auguste Van Oostende, commerçant à Arras et Renée Devooght, confectionneuse, rue de l'Egalité, 21.

HEM

LA SAINTE-CECILE A LA FANFARE SAINT-CORNEILLE

L'audition de Sainte-Cécile de la Fanfare Saint-Corneille donnée à 10 h. en l'église Saint-Corneille, a été de toute beauté.

Les musiciens et leur chef, M. Charles Debacker sont bien dignes de la réputation et du rang occupé par leur société.

Les solistes, MM. François et Edouard Delattre et M. Ed. Debacker se sont particulièrement distingués.

A 13 h., sociétaires et invités étaient de nouveau réunis pour le banquet présidé par M. l'abbé Delecroix, curé, ayant à ses côtés M. l'abbé Decopman, M. Delbende, vicaire ; Delesalle, maître ; Béghin, adjoint ; Desmulier, Marquette et Debaisieux, conseillers municipaux ; Michel Wibaux, président des sociétés catholiques sportives de Roubaix.

Au dessert, M. Vandenbruwaene adressa un souvenir ému à la mémoire de M. l'abbé Delebois et remercia tous ceux dont la présence constituait un encouragement pour la Fanfare Saint-Corneille.

M. l'abbé Delecroix eut un mot agréable pour chacune des personnalités présentes, puis tour à tour M. Moerman, Wibaux, Mathieu et Delesalle, prononcèrent des allocutions. La soirée se termina au milieu des rires et des chansons.

LANNOY

La Musique Municipale a fêté Sainte-Cécile

Rarement autant que cette fois-ci, la Musique municipale, qui fêtait dimanche la Sainte-Cécile n'a fait apprécier sa remarquable valeur.

A 11 h. 30, en l'église Saint-Philippe, la Musique municipale interpréta magistralement, sous la haute direction de M. Victor Bernast, un programme de premier ordre.

Une telle exécution fait honneur aux musiciens qui en ont assure la brillante réalisation et au chef qui l'a dirigée.

A 14 h. 30, au Café de l'Hôtel de Ville, le banquet était présidé par M. Bacro, vice-président, autour de qui on remarquait M. Piat, maire, MM. Delporte et Betremieux, adjoints, et quelques conseillers municipaux ; Bernast, chef, Capron, chef de la gendarmerie locale, etc.

Au dessert, M. Bacro, après avoir salué la mémoire des membres défunts, remercia l'Administration municipale de sa sollicitude.

Tour à tour MM. Jules Willin, Henri Echevin et Verriest, apportèrent leur cordial salut et leurs vœux. M. Piat, maire, promit comme par le passé toute la bienveillance de l'Administration municipale envers la société et M. Paul Dervaux fit un bel éloge de cette phalange d'artistes.

Enfin, M. Bernast, chef, annonça que les répétitions reprendraient à partir du 16 décembre.

La fête se poursuivit ensuite par un bal de famille qui connut la plus joyeuse animation.

LYS-LEZ-LANNOY

La Sainte-Cécile à l'Harmonie Municipale

L'Harmonie municipale a fêté, dimanche, sa patronne, sainte Cécile, avec un éclat exceptionnel. La remarquable audition qu'elle a donnée, à 11 h. 30, en l'église Saint-Luc, sous la direction de M. Housieaux, a pleinement justifié la réputation qu'elle s'est acquise.

A 14 h., les musiciens et leurs invités étaient réunis au siège pour le banquet traditionnel, qui était présidé par M. Barbet. A l'heure des toasts, l'actif président excusa M. J. Poullet, retenu par un deuil récent, et souhaita la bienvenue aux membres honoraires, à la municipalité, et félicita les musiciens pour leur magistrale exécution du matin, qui honore à la fois les executants et leur distingué directeur.

M. Housieaux se dit heureux de diriger l'Harmonie municipale de Lys, dont il n'a qu'à se louer. Il remercie en termes élogieux le président et ses dévoués collaborateurs.

Le repas, empreint de la plus franche gaieté, fut agrémenté par M. et Mme Lehmans, excellents artistes qui obtinrent un succès bien mérité.

Un bal de famille des plus animés clotura cette belle fête.

A l'Union des Mutilés réformés. — L'Union des Mutilés réformés a tenu dimanche, à 17 h., à son siège, chez Mme Pierre Thoye, rue de la Mairie, sa réunion mensuelle. A cette réunion, M. Allart a été désigné comme président de séance ; à ses côtés, se trouvaient MM. Couque, secrétaire ; Lamblin, trésorier ; Louis Denouiez, président démissionnaire ; Amand Blin, etc.

M. Couque donna lecture du compte rendu de la séance du 11 novembre et du banquet qui suivit cette réunion.

M. Allart annonça ensuite que M. Denouiez désirait se retirer de la présidence, poste qu'il occupait depuis 1924, et de reprendre sa place au groupement comme membre actif. Pour combler cette vacance, M. Allart proposa M. Amand Blin, ancien président fondateur. Cette proposition fut acceptée à l'unanimité.

M. Allart rendit ensuite hommage au dévouement et à l'activité de M. Denouiez, et ce dernier félicita M. Blin, le nouveau président.

Une permanence se tiendra au siège, dimanche 5 décembre, de 11 h. à 12 h., pour l'inscription des enfants des mutilés réformés, jusque 13 ans, en vue de la fête de l'arbre de Noël, qui aura lieu le dimanche 26 décembre, à 16 heures.

FLERS

Etat civil. — Publications: Désiré Bullaert, charpentier, demeurant à Wasquehal, Sentier du Laurier, 25, et Marguerite Lericq, soigneuse, Place de la Liberté.

Naissances : Marguerite Tiberghien, rue d'Hem, 2 ; Tytgat Nicole, rue de la Mairie, 46.

Décès : Alfred Dubus, menuisier, 68 ans, rue Lamartine, 44, Estelle Demey, s.p., 78 ans, rue Jules-Guesde.

LEERS

LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Emile Duez, maire.

Liste électorale. — MM. Emile Duez, maire, Emile Pottier adjoint et Jules Hespel sont désignés pour la révision des listes électorales politiques. MM. Messian et Delbecque sont chargés de l'examen des réclamations.

Pain et charbon. — Le Conseil municipal approuve les cahiers des charges pour la fourniture des quantités de pain et de charbon au bureau de bienfaisance, et de charbon aux établissements publics.

Ebouage. — Une indemnité supplémentaire de 240 francs est accordée à M. Florimond Malghem pour lui permettre d'assurer le service de l'ébouage.

Gaz. — Le Conseil adopte un avenant au contrat de concession du gaz, passé avec la Compagnie Deslée, de Roubaix.

Agrandissement du Cimetière. — Le terrain affecté au cimetière communal étant à la veille d'être entièrement utilisé, l'assemblée décide d'acquérir une parcelle de terrain pour l'agrandissement de la necropole. Cette parcelle de terrain, large de 12 mètres, sur toute la longueur du cimetière, qui est de environ 120 mètres, sera achetée à Mme veuve Barrois, qui en a fixé le prix à 8 francs le mètre carré.

Eclairage public. — L'éclairage public qui, les années précédentes, fonctionnait vers cinq heures du matin, à partir du 15 novembre et jusqu'à la fin de la mauvaise saison, pour permettre aux ouvriers commençant très tôt le matin de se rendre plus facilement à leur travail, ne fonctionnera plus désormais, en raison des horaires retardés, en général, dans les usines, avec l'application de la semaine de quarante heures.

Budget primitif 1938. — L'assemblée prend ensuite connaissance du budget primitif établi pour 1938. Il se présente ainsi : recettes ordinaires, 482.522 fr. 74 ; recettes extraordinaires : 123.053 fr. 32 ; dépenses ordinaires : 449.669 fr. 10 ; dépenses extraordinaires : 123.053 fr. 22.

Dans les articles recettes qu'il comprend, on relève une augmentation de la taxe sur les chiens. Celle-ci, qui était de 4 francs, est fixée à 8 francs. La taxe sur le revenu net des propriétés bâties et non bâties est maintenue à 4 fr. 60 %.

La taxe intéressant les locaux professionnels est maintenue à 3 % pour une valeur locative de 1 fr. à 1.000 fr., mais elle est portée à 4 % pour une valeur locative de 100 fr. à 2.000 fr., et de 6 % pour une valeur locative supérieure à 2.000 francs.

Voirie. — Diverses modifications sont apportées au règlement municipal de la voirie.

La Sainte-Cécile à l'Harmonie municipale. — C'est dimanche 5 décembre, au cours de la messe de dix heures, que l'Harmonie municipale donnera son audition de Sainte-Cécile. Sous l'habile direction de M. Victor Cottignies, les musiciens interpréteront « Patrie », ouverture de Georges Bizet et « Hérodiade », de Jules Massenet.

Le banquet sera servi au siège, café Lory, rue de la Mairie, à 14 heures.

Pendant le repas aura lieu un brillant concert donné par la troupe « Les Gabys Verlor », de Radio-P.T.T. Nord.

La Saint-Eloi. — La messe de Saint E